

Avis de constitution

SOCIETE « ASM-SERVICES IVOIRE »

Siège Abidjan, Cocody Riviera II Sogefia, en face de
la Résidence d'Alpha Blondy, Lot 170, Ilot 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 26/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASM-SERVICES IVOIRE »

Objet : Import-export de marchandises-Conseil-
maintenance-Vente de matériels de construction-
Fournitures de bureaux et de produits sanitaires -
Transfert d'argent.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody Riviera II Sogefia, en face
de la Résidence d'Alpha Blondy, Lot 170, Ilot 32

Dirigeant(s) M AKA SERGE MARTIAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11542 du 13/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70246/GTCA/RC/2025 du 13/11/2025

